



M. Julien Denormandie  
Ministre de l'Agriculture  
78 rue de Varennes  
75007 Paris

**Très signalé : Vaccination contre l'IAHP / Conseil UE Agriculture du 24 mai 2022**

Paris, le 16 mai 2022

Monsieur le Ministre,

Depuis novembre 2021, l'épizootie d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) a gravement touché les régions productrices de volailles, où l'on a dénombré près de 1400 foyers en élevage, notamment en Nouvelle Aquitaine et en Pays de Loire.

Si la situation semble aujourd'hui se stabiliser, **cette crise a des impacts inquiétants sur l'économie de notre filière :**

- 16 millions de volailles tuées ou abattues
- Plusieurs dizaines de millions de volailles non produites d'ici le début de l'été
- Forte diminution des exportations en raison des blocages appliqués par certains pays-tiers et des déficits de production.

Parce qu'il nous semble aujourd'hui prioritaire de pouvoir limiter les effets d'une nouvelle épizootie sur les élevages, **la Fédération des Industries Avicoles (FIA) a accueilli avec satisfaction le projet de conclusions sur la vaccination contre l'Influenza Aviaire, qui sera présenté par la présidence française de l'Union européenne au Conseil Agriculture du 24 mai prochain.**

... / ...



Sur la base de ces conclusions, nous avons noté avec attention que :

- La vaccination constitue un « **outil complémentaire** » à « **l'application stricte de mesure de biosécurité** ».
- Le Conseil appelle à des efforts conjoints pour « **améliorer l'acceptabilité du principe de la vaccination contre IAHP dans le commerce international** », et à cette fin, invite la Commission et les Etats membres à :
  - **Engager conjointement un dialogue avec les partenaires commerciaux de l'UE** ;
  - Promouvoir des discussions au sein de l'OIE au niveau mondial et régional, pour **développer des standards internationaux** en vue de faciliter la sécurité des échanges, en s'appuyant également sur les concepts de régionalisation et de compartimentation ;
  - Etablir une **feuille de route opérationnelle** à l'appui de ces discussions.

Au vu de l'absolue nécessité de faire redémarrer les exportations de volailles françaises vers les pays tiers, pour sauver notre filière fragilisée, nous souhaitons vous rappeler avec insistance la **nécessité que la France et l'UE accompagnent la stratégie de vaccination d'une négociation sanitaire avec les pays tiers, afin de maintenir les débouchés économiques pour la volaille française ainsi « vaccinée »**. L'accord explicite des pays-tiers, via le certificat sanitaire, par exemple, est un préalable indispensable à l'application de la vaccination sur le territoire français.

Aussi, nous savons compter sur votre compréhension, votre soutien et votre détermination, pour non seulement acter le principe, mais également veiller de près à la mise en place rapide et efficace des négociations sanitaires en ce sens avec les partenaires commerciaux de la France et de l'UE.

Dans cette perspective, nous tenons à votre disposition pour échanger à ce sujet, et nous vous adressons, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Paul Lopez**  
*Président de la FIA*